

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département

HERAULT

Délibération 2023/65

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 15 décembre 2023

Date de la convocation : 11/12/2023

Date d'affichage : 11/12/2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants par procuration : 1

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET D'EMBELLEMENT
DE LA COMMUNE**

L'an deux mil vingt-trois et le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Bernadette DEL-ROX, Éric BONAFE, Magalie BILHAC, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Christine NOHARET,

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Bruno CASTES,

Quorum : 12/15 Votant 13/15

Monsieur Éric BONAFE est élu secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le projet d'embellissement de la commune a été approuvé dans ses séances du 2 septembre 2022 et 4 novembre 2022 ;

Considérant que la tranche ferme concerne la réfection du bd de la Liberté, de la Magdelaine, du chemin de Pioch Caulet et de l'aire de rencontre des Roques ;

Considérant le montant du projet : Projet global 1 036 800 € HT travaux et études et tranche ferme 283 700 € HT travaux et études ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de solliciter l'aide financière de la Communauté de Communes du Clermontais pour un montant de 40 000€ pour le projet d'embellissement du village, tranche ferme.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 19/12/2023
034-213401979-20231215-DE_2023_065-DE